

DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE VENDEUR
(en fonction de la nature du bien vendu)

SELARL ALMANOT
178 rue Alphonse Daudet
30132 CAISSARGUES

04.15.54.08.30

guillaume.maggia@notaires.fr

Etat civil :

- Copie pièce d'identité,
- Copie contrat du mariage ou de l'enregistrement du PACS, le cas échéant,
- Questionnaire d'état civil (à télécharger sur notre site) à nous retourner complété,
- **Si personne morale :** Kbis, Statuts à jour, Memento fiscal (IS ou IR),

Pour TOUT type de bien :

- Copie du titre de propriété,
- Diagnostics techniques (avec le certificat de mesurage loi Carrez),
- Liste du mobilier détaillée et estimative article par article, le cas échéant,
- Si des travaux ont été réalisés au cours des 10 dernières années, m'indiquer leur nature et m'adresser les factures des entreprises intervenues et leur attestation d'assurance,
- Taxe foncière (dernier avis en votre possession),
- Mandat de vente, le cas échéant,
- Facture d'entretien de la climatisation, le cas échéant,
- Certificat ramonage cheminée, le cas échéant,
- Facture entretien chaudière, le cas échéant,
- Document sur les éléments d'équipement (à télécharger sur notre site) à nous retourner dûment complété,

Maison (hors copropriété) :

- PC + DAACT + attestation de non-contestation de la conformité (si en votre possession),
- Si présence d'une piscine : autorisations d'urbanisme obtenues, facture + décennale (si construction - 10 ans) + préciser dispositif de sécurité,
- Taxe foncière (dernier avis en votre possession),
- Si présence panneaux solaires : déclaration préalable + attestation de non-contestation de la conformité + contrat d'énergie + facture entreprise,
- Si bien non raccordé au réseau collectif d'assainissement : rapport SPANC datant de moins de 3 ans,
- Servitude connue ou à constituer,
- **Si bien en lotissement :** Règlement, Cahier des charges, Statuts de l'ASL, coordonnées du Président de l'ASL (si en votre possession).

Appartement (bien en copropriété) :

- Coordonnées complètes du syndic de copropriété (nom + numéro de téléphone et/ou adresse mail),
- Règlement de copropriété + tous ses modificatifs éventuels,
- Les 3 derniers PV d'Assemblée Générale,
- La fiche synthétique,
- Le carnet d'entretien,
- Le plan des lots,

Terrain (tout type) :

- Plan de procès-verbal de bornage (si réalisé),
- Etude de sol G1 (le cas échéant si terrain à bâtir),

+ questionnaire spécifique terrain

Situation locative :

- Si le bien est actuellement loué : fournir la copie du bail, de l'état des lieux d'entrée et les 3 dernières quittances de loyer ;
- Si le bien n'est plus loué mais l'a été : fournir le préavis du locataire ou le congé pour vente (+ copie de l'accusé de réception) + l'état des lieux de sortie ;
- Si le bien n'a jamais été loué : merci de l'indiquer également.